

LE CORPS DANS LES TRAITES SCIENTIFIQUES ET PSEUDO-SCIENTIFIQUES DANS LE XVIII^E SIECLE

Alis-Elena Marincia

PhD. student, University of Pitești

Abstract: Governed by the concept of discover and research, The Age of Enlightenment exceeds the boards of cultural activity, being the window towards new scientific perspectives and innovations. Beside philosophy, music, physics and politics, the XVIIIth century is a period dedicated to the raise of medicine and the medical literature. The body becomes the central pillar of the study and research treatises, it represents the practical support for theoretical discoveries and it also functions as the main reference for the evolution and improvement of the specialized writings. The diseases that were threatening the people have also been a reason to search, to examine and to deeply analyse the body and its functions in order to heal it. As an effect we have a lot of writings and researches published during the century that generated intellectual wars between those who study medicine and those who spread treatments and healing methods without having ever been in contact with an anatomy book.

In this article, we are showing the ways in which the body was explored and the image that it had in the scientific and pseudo-scientific literature of the time, taking into consideration the main works published and the theories revealed by the researchers.

Keywords: body, Enlightenment, XVIIIth century, scientific literature, pseudo-scientific literature

Le XVIII^e siècle ne vient pas seulement avec une nouvelle perspective philosophique et littéraire, mais avec le désir de connaître qui est manifesté au niveau des sciences exactes et de la découverte de la morphologie et fonctions de l'être humain. L'être humain était donc au cœur des préoccupations scientifiques et notamment médicales dans le Siècle des Lumières. C'est le grand moment des recherches et découvertes dans le domaine de la médecine et aussi le début de l'étude organisée de la médecine comme cumul des sciences ayant un but bien établi : soigner et traiter les maladies. Un siècle marqué par le progrès dans les pratiques et dans les connaissances, le siècle de la naissance des facultés de médecine et des études spécialisées, des nouvelles branches comme l'obstétrique et la chirurgie, c'est le siècle quand on allume les lumières dans le traitement et thérapie du corps. On assiste ainsi à la naissance d'un grand nombre des médecins et faux-médecins qui voyagent pour diffuser des informations de spécialité nécessaires pour le peuple. Les sages-femmes représentent un autre group qui répand de l'information médicale et bonnes pratiques concernant l'accouchement et le soin des femmes enceintes et des bébés. Mais pendant cette période le corps était encore objet d'étude la plupart de ses fonctions n'étant pas connue et par conséquent, le traitement était difficile à prescrire et à associer avec les causes précises de la maladie. La classe sociale la plus affectée par les problèmes de santé était celle des ouvriers qui payaient les coûts de la vie deux fois : avec l'argent pour lequel ils travaillent et avec leurs santé. « Le corps est 'arbre de vie'. C'est forcément de lui que dépend la survie de soi comme celle de la famille. »¹ Les hommes que les femmes s'exposait à beaucoup de risques pour gagner les ressources financières nécessaires pour leurs familles. Les accidents au travail se passaient souvent et toujours souvent les médecins n'avaient pas un remède pour les soigner. La médecine était encore une science pas très développée. On avait à l'époque beaucoup d'épidémies et des

¹ La revue du praticien, vol.58, le 15 février 2008, Article : *Au XVIII^e siècle, le corps au travail*, Arlette Farge

problèmes d'accouchement pour les femmes et souvent pour les nouveau-nés pour lesquelles les sages-femmes ou les médecins n'avaient pas des solutions. Une des plus fréquentes recommandations médicales reçues par les malades étaient de s'exposer à l'air, ou s'isoler (en cas d'une maladie contagieuse ou épidémie). Les sages-femmes aéraient les chambres des nouveau-nés et celles des femmes accouchées, les ouvriers souffrants des différents problèmes musculaires suite aux mauvaises positions de travail étaient conseillés de sortir pour se promener et respirer de l'air frais. Ces conditions de vie et de travail faisaient souvent les ouvriers détester non pas seulement leur emploi, mais aussi leur employeur. La réponse du corps au travail dur était à son tour dur et des fois irréversible.

Dans un siècle quand les grandes directions sont ouvertes vers la connaissance, mais la femme reste encore entre les murs de sa propre maison, la littérature de spécialité publie beaucoup d'études sur la fonction considérée à la fois la plus importante dans le corps de la femme (et de l'homme – comme actant dans le processus) – la reproduction. Louis René Villermé soutenait plus tard, au début du XIX^e siècle, dans son *Dictionnaire des sciences médicales*² que les ovaires sont plus qu'une composante de l'appareil génital de la femme, ayant un rôle important dans la féminité, en expliquant les changements qui ont lieu dans le corps quand elles manquent.

Concernant le corps de la femme, comme mentionné dans le chapitre antérieur, il n'était pas encore très bien connu du point de vue de l'anatomie, les organes génitaux féminins étant imaginés comme l'inverse de ces masculins. Le modèle séministe qui domine la littérature de spécialité du XVII^e siècle connaît ses échos dans le siècle des Lumières, en étant défendu même vers la fin du siècle par l'anatomiste Antoine Petit. Les recherches faites par André Du Laurens au début du XVII^e siècle qui soutenait l'existence des *testicules* féminins, mais en même temps la présence de la matrice dans le corps féminin conduisent la théorie médicale illuministe. Il parle aussi de la liaison qui existe entre la matrice et le reste du corps, inclus le cerveau par l'intermédiaire des nerfs.³ François Mauriceau est celui qui donne une forme officielle et complexe aux informations concernant les maladies des femmes enceintes et accouchées dans son *Traité des maladies des femmes grosses et accouchées* publié en 1668, où il donne un nouveau regard sur l'obstétrique, le présentant comme « une spécialité à part entière »⁴. Le XVIII^e siècle reste aussi influencé par deux chercheurs en anatomie, Claude Galien et William Harvey changent la direction générale d'étude des médecins des siècles suivants. Ils se dédient à l'étude de l'anatomie en faisant nombreuses découvertes comme les fonctions du rein et de la vessie, le fait que les muscles sont contrôlés par des nerfs qui partent de la moelle épinière, la description des valvules du cœur et de la circulation du sang, le rôle de pompe du cœur qui fait circuler le sang dans le corps etc. Dès lors les médecins renoncent à l'étude des autres sciences étant préoccupés de façon prédominante de l'étude du corps et des sciences associées : la chimie, l'anatomie, la physique etc. En 1672, de Graaf découvre les follicules féminins qui portent son nom, nouvelle perspective dans le traitement de l'appareil génital féminin.

Ce modèle séministe est succédé par une autre direction, le préformationnisme. Louis Barles, médecin marseillais change la direction d'étude d'avant et attaque toutes les recherches faites par les médecins avant lui. Il publie vers la fin du XVII^e siècle *Les nouvelles découvertes sur toutes les parties principales de l'homme et de la femme*, où il traite les organes génitaux autant masculins que féminins. On parle de l'apparition des ovaires – une première différence entre séminisme et préformationnisme, mais il ne définit pas la production des œufs féminins. Il présente aussi une autre différence par rapport à la première théorie : deux nouvelles parties de la reproduction : la semence masculine- encore vue comme liquide et

² Villermé, Louis René, « Ovaire », *Dictionnaire des sciences médicales*, t. 39, 1819, pp. 1-49

³ Du Laurens, André, *Toutes les œuvres de M. André du Laurens*, Rouen, Raphaël du Petit, 1621

⁴ www.regards-enfance.edel.univ-poitiers.fr, consulté le 6 août 2018, 14h34

l'œuf féminin qui n'est plus perçu comme matière liquide, mais solide. Mais la manière dans laquelle l'œuf descend et rencontre dans la matrice la semence masculine est encore peu claire. C'est toujours Barles qui élucidait ce mystère en soutenant la présence des trompes. Pierre Dionis, un autre chercheur dans le domaine, soutient la théorie qui précise la présence des trompes, en les considérant « des glandes qui criblent la semence »⁵. Nocdos Puzos, chirurgien, publie en 1759 son *Traité des accouchements*⁶ où il présente le rôle actif des trompes et le 'chemin' que l'ovule doit parcourir jusqu'à la matrice, où il rencontre la semence masculine. La plus précise publication dans le domaine est l'étude complète et complexe de Jean Astruc, *Traité des maladies des femmes*, œuvre vaste qui explique les pas de la grossesse : comme le spermatozoïde pénètre dans la matrice et comme après l'orifice de la matrice se ferme en le gardant et ensuite, par des contractions des muscles des trompes il est conduit vers l'ovaire où il féconde un œuf, celui-ci est détaché par la fécondation et il tombe dans la matrice, elle étant prête à héberger le nouvel grain de vie. Le XVIIIe siècle peut être considéré le siècle de l'étude de la fécondation, des fonctions de la matrice et des trompes dans le procès de reproduction.

D'une part on pourrait considérer ces ascensions et descentes dans la médecine comme un résultat de la situation de l'enseignement de spécialité. Au XVIIIe siècle la femme était encore vue comme la femme à foyer qui doit « donner naissance aux enfants et s'en occuper »⁷ - vision qui était aussi partagée par les médecins et le discours médical en général. Même vu comme un discours de savoir de et de la science, on retrouvait beaucoup des informations encore limitées, pas du tout en accord avec la découverte soutenue par les Lumières. L'église avait encore un rôle très important dans la vie sociale, notamment dans la médecine où des règles imposées par la religion étaient respectées comme par exemple : si au moment de l'accouchement la femme avait des problèmes de santé, les médecins ne sauvaient ni la mère, ni l'enfant « les chirurgiens comme l'Eglise pensaient qu'il ne fallait pas choisir car il n'était pas envisageable de sauver une personne aux dépens de l'autre »⁸ D'autre part, François Mauriceau recommandait de sauver la mère et après de baptiser le nouveau-né « le baptême primait, car l'accent était encore mis sur la vie spirituelle. »⁹ Le bon fonctionnement des procédures appliquées à la femme enceinte et en cas de naissance est soutenue par les sages-femmes et même si elles étaient méprisées au XVIIIe siècle, « Angélique Marguerite le Boursier du Coudray parcourut avec un mannequin de parturiente le royaume de 1767 à 1785 pour former sages-femmes et chirurgiens. Comme Louise Bourgeois au XVIIe siècle, elle publia des manuels et fut en cela imitée par d'autres, telles que Marie- Louise Lachapelle, première directrice de l'école de sages-femmes à Paris. »¹⁰ Elles représentent un aide important pour les médecins concernant les accouchements à côté du chirurgien accoucheur qui va intervenir seulement dans les cas d'accouchements compliqués. Pour la formation des médecins, on assiste à une augmentation des écoles de médecine en Hollande, Angleterre, Ecosse, Danemark, et aussi en Italie (où les écoles avaient déjà un prestige étaient connues parmi les institutions de spécialité pour l'éducation de qualité qui était fournie). En France on a la Faculté de Paris et son sérieux concurrent La Faculté de Montpellier. On étudiait la chirurgie, la botanique, la physique et la chimie médicales et l'hygiène. On assiste aussi à la croissance de l'autonomie de l'obstétrique et de la médecine légale. L'enseignement clinique est aussi développé étant considéré « base essentielle de toute formation médicale »¹¹

⁵ Dionis, Pierre, *L'anatomie de l'homme*, Paris, Laurent Doury, 1706, p. 322

⁶ Puzos, Nocdos, *Traité des accouchements*, Desaint et Saillant, Paris, 1759, p.23

⁷ www.regards-enfance.edel.univ-poitiers.fr, consulté le 6 août 2018, 14h34

⁸ www.regards-enfance.edel.univ-poitiers.fr, consulté le 6 août 2018, 14h34

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ www.medarus.org, consulté le 6 août 2018, 16h19

L'Édit royal de Marly du 18 mars 1707 propose une réorganisation des études de la médecine et aussi de la partie pratique qui la compose. Les études sont organisées par année d'étude et à la fin de chaque année les étudiants doivent soutenir des examens. Par suite chaque personne qui exerce la médecine doit avoir des études de spécialité et elle est obligée d'avoir un jour par semaine réservé pour le soin gratuit des patients. Un des articles de l'édit disait que les directeurs d'hôpitaux et les magistrats doivent fournir des cadavres aux profs de la Faculté de Médecine pour faciliter la pratique et pour enseigner les opérations de chirurgie. Mais malgré les directions données par le traité, des fois le futur médecin finissait les études sans avoir l'occasion de pratiquer les théories apprises sur des corps, patients, malades.

Pour soutenir et améliorer l'étude de la médecine en 1776 Vicq d'Azyr et Lassone créent la Société Royale de Médecine. Mais la préoccupation pour le corps et son soin a ses racines dans le XVIIe siècle, quand il commence la création des premières sociétés savantes, la majorité étant nommés Académies, parmi lesquelles on peut noter L'Académie Française – créée par Richelieu en 1634 et aussi la formation des premières périodiques médicaux : « Journal des nouvelles découvertes sur toutes les parties de la médecine »- Nicolas de Blégnny en 1679, « Le Progrès de la médecine » apparition mensuelle entre 1695 et 1709 et « Journal de médecine, chirurgie, pharmacie » - lancé à Paris en 1754 par une équipe des rédacteurs. De cette façon un grand nombre d'ouvrages pseudo-médicales, ayant un caractère vulgaire, des fois médiocre, étaient publiées et diffusées au grand public. Pendant le XVIIe siècle on assiste encore à la rivalité entre les médecins et les chirurgiens qui va connaître sa fin au cours du XVIIIe siècle. Cette égalité établie entre la médecine et la chirurgie a comme fondement « la valeur et la noblesse du fait de soigner avec ses mains »¹² qui était préfigurée par Ambroise Paré.

Un autre médecin du XVIIe siècle qui luttait contre les faux-médecins était Jean Duret, le médecin de Louis XIII, qui a publié en 1622 un *Discours sur l'origine des mœurs, fraudes et impostures des charlatans*. Dans cet ouvrage il met l'accent sur toutes les personnes qui pratiquent la médecine ambulante et qui profitent de la naïveté des gens pour vendre des médicaments « prétendues miraculeuses »¹³.

Sous la Révolution, on est mis devant la chute et à la renaissance de la médecine. Félix Vicq d'Azyr a été responsable de présenter un document qui soutenait la réorganisation de l'enseignement médical en France. Mais suite aux différentes lois (La loi le Chapelier, Le décret d'Allarde, La loi du 18 août 1792) les académies, les groupements professionnels et les facultés sont supprimés. Pour être justifiée, la clôture des Facultés de Médecine, il a été analysé le numéro des étudiants qui les choisissaient pour effectuer leurs études et il a été constaté qu'elles ont été placées en ombre par l'école de chirurgie. Mais ni cette dernière mentionnée n'est pas sauvée, ayant disparu une fois avec la société Royale de Médecine, Le Collège de Pharmacie et l'Académie de Chirurgie.

Ainsi, on assiste, à la fin du XVIIIe siècle, à la chute des six siècles d'enseignement spécialisé en France. Cette chute qui est, plus ou moins, la porte ouverte vers l'exercice libre de la médecine. Tous les efforts faits jusqu'à ce moment-là, de garder dans les institutions que des médecins et des chirurgiens diplômés ont été abrogés par un décret anarchique, le décret de la Convention Nationale du 15 septembre 1793. Les résultats de cette situation ne se firent pas attendre : la santé du peuple était menacée par les pseudo-médecins peu instruits où sans études qui prescrivaient des médicaments et des remèdes au hasard.

Vers la fin du siècle, les écoles de santé regagnent leur place bien méritée dans l'enseignement de spécialité et c'est François Fourcroy qui va reprendre les grandes lignes du rapport de Vicq d'Azyr dans son projet de réforme de l'étude de la médecine. Son projet a été adopté comme loi le 4 décembre 1794 et proposait la renaissance de l'enseignement de la

¹² www.medarus.org, consulté le 6 août 2018, 16h19

¹³ *Ibid.*

médecine. Elle décide aussi la réunion de la chirurgie et de la médecine dans une seule branche d'étude. Elle propose la fondation des trois écoles de santé : à Paris, Montpellier et Strasbourg. La loi de Fourcroy accorde une grande importance à l'enseignement pratique et clinique. Si avant, dans les écoles de médecine étaient maximum cinq professeurs, les nouvelles écoles de santé avaient douze places de professeurs, chacun ayant un adjoint. Il était aussi spécifié la période des études : trois ans. Les écoles de santé vont changer leur nom en Ecoles de médecine en 1796.

A la fin des Lumières on a un étude de la médecine bien organisé, et le XIXe siècle commence avec plus de stabilité dans ce domaine, ayant même un sorte de Ministre de la santé, Corvisart- chargée de la lutte contre les maladies de la période. La loi du 10 mars 1803 établit très clair les personnes qui ont le droit de pratiquer la médecine : que les personnes qui avaient fini une Faculté de médecine et aussi l'égalité entre les médecins et les chirurgiens.

Suite aux nombreuses réformes et changements qui ont eu lieu dans la médecine de cette époque-là, l'opinion publique donne naissance aux critiques dans tous les arts : de la littérature au dessin. La vulnérabilité des médecins était bien connue et représentée souvent dans des caricatures et aussi dans l'image du malade imaginaire – le personnage très connu de Molière.

BIBLIOGRAPHY

1. Dionis, Pierre, *L'anatomie de l'homme*, Paris, Laurent Doury, 1706, p. 322
2. Du Laurens, André, *Toutes les œuvres de M. André du Laurens*, Rouen, Raphaël du Petit, 1621
3. La revue du praticien, vol.58, le 15 février 2008, Article : Au XVIIIe siècle, le corps au travail, Arlette Farge
4. Puzos, Nocdos, *Traité des accouchements*, Desaint et Saillant, Paris, 1759, p.23
5. Villermé, Louis René, « Ovaire », *Dictionnaire des sciences médicales*, t. 39, 1819, pp. 1-49
6. www.medarus.org, consulté le 6 août 2018, 16h19
7. www.regards-enfance.edel.univ-poitiers.fr, consulté le 6 août 2018, 14h34